

Lettre d'information

N° 4/2015

MERCI !

Cette lettre est l'occasion pour moi de vous remercier au nom du conseil d'administration de votre action relative au SAGERFIP. À écouter les canaux d'informations permettant de renseigner la Direction générale sur l'état d'esprit des comptables, il apparaît que notre mouvement a été particulièrement suivi.

Malgré les pressions des direction départementales pour saisir le SAGERFIP avant le 24 avril, bon nombre d'entre nous ont attendu la date, votée au 30 avril. Ceci a eu pour effet de bloquer l'application ce jour là, compte tenu d'un nombre trop important de connexions simultanées.

Le suivi de cette date démontre non seulement la représentativité de l'ACP mais également sa capacité à gérer un mouvement : lorsqu'une échéance est déterminée, une grande majorité s'y tient. Beaucoup s'interrogent sur la suite à donner à cette action. Des sujets importants vont être mis à l'ordre du jour : la répartition des suppressions d'emplois, la gestion des vacances d'emplois, la restructuration du réseau, l'accès aux postes comptables.

En fonction des réponses qu'apportera la Direction générale à ces questions, de nouvelles actions pourront être entreprises.

Le choix fait récemment par la Direction générale de réserver un certain nombre de paieries régionales aux AFIP sur le simple critère du grade m'oblige à penser qu'une nouvelle phase va s'engager prochainement.

Bien à vous,

Lionel Le Gall

Président de l'ACP